

## LES INCONTOURNABLES EN MATIÈRE DE SANTE, SÉCURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Les membres **titulaires et suppléants** du CSE doivent suivre une formation initiale à la Santé/Sécurité au travail, assurée par un **organisme de formation agréé** par arrêté préfectoral.

La DREETS Hauts-de-France (Ministère du Travail) accorde cet agrément aux organismes de formation qui répondent à un référentiel de formation-action : les contenus et les exercices vus en formation doivent correspondre aux situations vécues par les élus au CSE dans leur entreprise (secteurs d'activité, risques professionnels, etc).

Lithosphère dispose de l'agrément préfectoral et de la certification QUALIOPI.

**Prérequis** : pas de prérequis obligatoire.

**Public visé** : représentants du personnel, premier mandat.

**Durée** : 5 jours (soit 35 heures).

**Tarif** : à partir de 390€ net de taxe, par stagiaire et par jour. Tarif dégressif à partir de 3 élus. Nous consulter.

**Lieu** : sur site ou location de salle, sur devis.

**Délai d'accès** : la date de début de formation la plus appropriée est envisagée en fonction de vos besoins.

**Objectif(s) pédagogique(s)** :

Être capable de :

- Contribuer à la démarche globale de prévention des risques
- D'identifier les acteurs de la prévention
- Développer votre aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels et votre capacité d'analyse des conditions de travail

- Vous initier aux méthodes et outils d'analyse de l'accident de travail ou de la maladie professionnelle
- Développer votre capacité à proposer un plan d'action à l'employeur
- Comprendre les obligations de l'employeur en matière de santé au travail.

### **Contenu de la formation**

- Les nouveautés règlementaires
- Les acteurs de la prévention en santé au travail
- Comprendre les notions TMS, maladies professionnelles, accidents de travail/trajet/mission
- Analyse d'un accident de travail : la méthode de l'arbre des causes
- Identifier et comprendre la manifestation des risques professionnels présents dans votre entreprise/association
- Mobiliser les droits d'alerte

### **Modalités, méthodes et outils pédagogiques**

- S'appuyer sur les réussites de chacun pour créer la confiance collective et individuelle nécessaire au changement attendu
- La pédagogie utilisée permet aux participants d'être véritablement acteur de leur formation
- Des trainings intensifs sont pratiqués dans tous les modules sous la forme de mises en pratique de situations qu'ils rencontrent au quotidien (exercices pratiques et études de cas récupérés en entreprise)
- Remise du support pédagogique au format numérique en fin de session
- Moyens techniques utilisés : vidéoprojecteur, quiz en ligne.

### **Modalités d'évaluation de la formation/sanction de la formation**

- Tour de table préalable
- Évaluations intermédiaires et évaluation finale
- Remise d'une grille d'auto-évaluation des acquis sur les compétences

travaillées lors de la formation

- Questionnaire de satisfaction de fin de formation sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés.
- Émargement en ligne
- Remise d'une attestation de fin de formation

**Formateur/trice** : une équipe d'intervenants experts dans la santé en milieu de travail et le dialogue social.



**Accessibilité Personne en Situation de Handicap** : Afin de nous assurer que les moyens de la prestation de formation puissent être adaptés à vos besoins spécifiques (logistique, technique ou pédagogique), vous pouvez contacter notre référente PSH à [contact@lithosphere-formation.fr](mailto:contact@lithosphere-formation.fr)